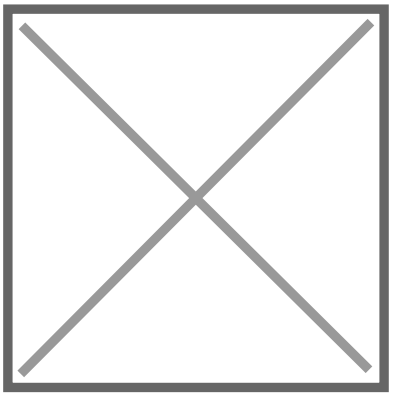

Vous en prendrez bien pour 15 ou 20 heures !

Description

Durant lâ??Ã©tÃ© nous remontons le fil de notre actualitÃ© avec une sÃ©lection de nos articles les plus marquants.
Souvenons-nous : En avril 2025, le RSA est augmentÃ© de 9 euros. On en parle peu ; on parle davantage des conditions dâ??attribution de ce revenu de solidaritÃ© qui, depuis janvier, sont conditionnÃ©es Ã des heures dâ??activitÃ© obligatoires.

Depuis le 1er avril, le montant du Revenu de solidaritÃ© active (RSA) est passÃ© pour une personne seule de 635,70â?¬ Ã 646,52â?¬. SacrÃ©e augmentation. Qui ne fait pas oublier que depuis le 1er janvier 2025, les bÃ©nÃ©ficiaires du RSA doivent effectuer des heures dâ??activitÃ© obligatoires.

Par StÃ©phane Lecompte

Le revenu de solidaritÃ© active (RSA) existe depuis le 1er dÃ©cembre 2008, depuis quâ??il a remplacÃ© le revenu minimum dâ??insertion (RMI) mis en place en 1988. Cette aide financiÃ¨re providentielle pour environ 4 millions de personnes en France et dÃ©livrÃ©e sous conditions de ressources a connu un changement Ã 360 degrÃ©s depuis le 1er janvier 2025. DÃ©sormais, pour toucher ce minimum vital, il est nÃ©cessaire dâ??effectuer 15 ou 20 heures hebdomadaires dâ??activitÃ©.
Cette rÃ©forme marque une Ã©volution significative du RSA, visant Ã le transformer dâ??une simple aide financiÃ¨re en un vÃ©ritable outil dâ??insertion professionnelle.
Les dÃ©partements (conseils dÃ©partementaux) sont les principaux gestionnaires du RSA.
Ils assurent le versement de lâ??allocation et le suivi des bÃ©nÃ©ficiaires, notamment en matiÃ¨re dâ??insertion professionnelle.
La CAF (Caisse dâ??Allocations Familiales) ou la MSA (pour les agriculteurs) sont chargÃ©es du calcul, de lâ??ouverture des droits et du paiement du RSA aux bÃ©nÃ©ficiaires.
Ils jouent un rÃ´le dâ??intermÃ©diaire entre les allocataires et le conseil dÃ©partemental. Depuis janvier 2025, un nouvel acteur intervient dans ce dispositif, France Travail, (anciennement PÃ´le emploi), qui est chargÃ© de lâ??accompagnement des allocataires dans leur parcours vers lâ??emploi, avec un rÃ©fÃ©rent unique pour chaque bÃ©nÃ©ficiaire.
Câ??est lâ??accroissement du nombre des allocataires et la dÃ©pense annuelle en augmentation constante (le budget Ã©tait dâ??environ 15 milliards dâ??euros en 2022), qui a fait Ã©voluer le

dispositif vers de nouvelles mesures plus restrictives. Les allocataires sont obligÃ©s de rÃ©pondre Ã des exigences les impliquant dans la recherche plus active dâ??un emploiâ?¦ sous peine de voir leur allocation bloquÃ©e, voire supprimÃ©e, cela sous la surveillance dÃ©partementale, conjuguÃ©e Ã celle de la CAF. En plus dâ??une inscription obligatoire Ã France Travail, la nouvelle rÃ¨gle impose donc dâ??effectuer 15-20 heures dâ??activitÃ© obligatoire hebdomadaire.
Ces activitÃ©s peuvent inclure des ateliers de recherche dâ??emploi, des formations professionnelles (incluant des ateliers dâ??informatique ou dâ??expression orale, conditionnant les bonnes aptitudes Ã avoir au moment de se prÃ©senter Ã un recruteur), des actions dâ??accompagnement vers lâ??emploi (des journÃ©es dâ??immersion en entreprise), des missions de bÃ©nÃ©volat, des stages, des chantiers dâ??insertion, des rendez-vous avec des conseillers sociaux ou emploi. Câ??est le rÃ©fÃ©rent France Travail qui a pour mission dâ??Ã©valuer les besoins des allocataires en coordonnant les actions dâ??insertion et en proposant des solutions adaptÃ©es aux freins Ã lâ??emploi (mobilitÃ©, formation, garde dâ??enfants).

Cependant, certains allocataires, des personnes en situation de handicap, de santÃ© prÃ©caire, en Ã©tat dâ??invaliditÃ© ou des parents isolÃ©s nâ??ayant pas de solution de garde pour leur(s) enfant(s) de moins de 12 ans, pourront Ã©chapper aux heures dâ??activitÃ© tout en continuant Ã percevoir le RSA.

Des questions incluant la stigmatisation, lâ??accÃ¨s limitÃ© Ã certaines activitÃ©s (comme dans le monde rural ou dans des quartiers dÃ©favorisÃ©s), ou les moyens limitÃ©s concernant les collectivitÃ©s locales sont mises en avant ! OÃ¹ cela mÃ¨nera-t-il dans les faits ? Des abus seront-ils constatÃ©s ? Nâ??est-ce pas le servage qui sera remis au goÃ»t du jour, comme le craignent les opposants Ã cette rÃ©forme ?

Categorie

1. Reportages

date crÃ©Ã©e
29/08/2025